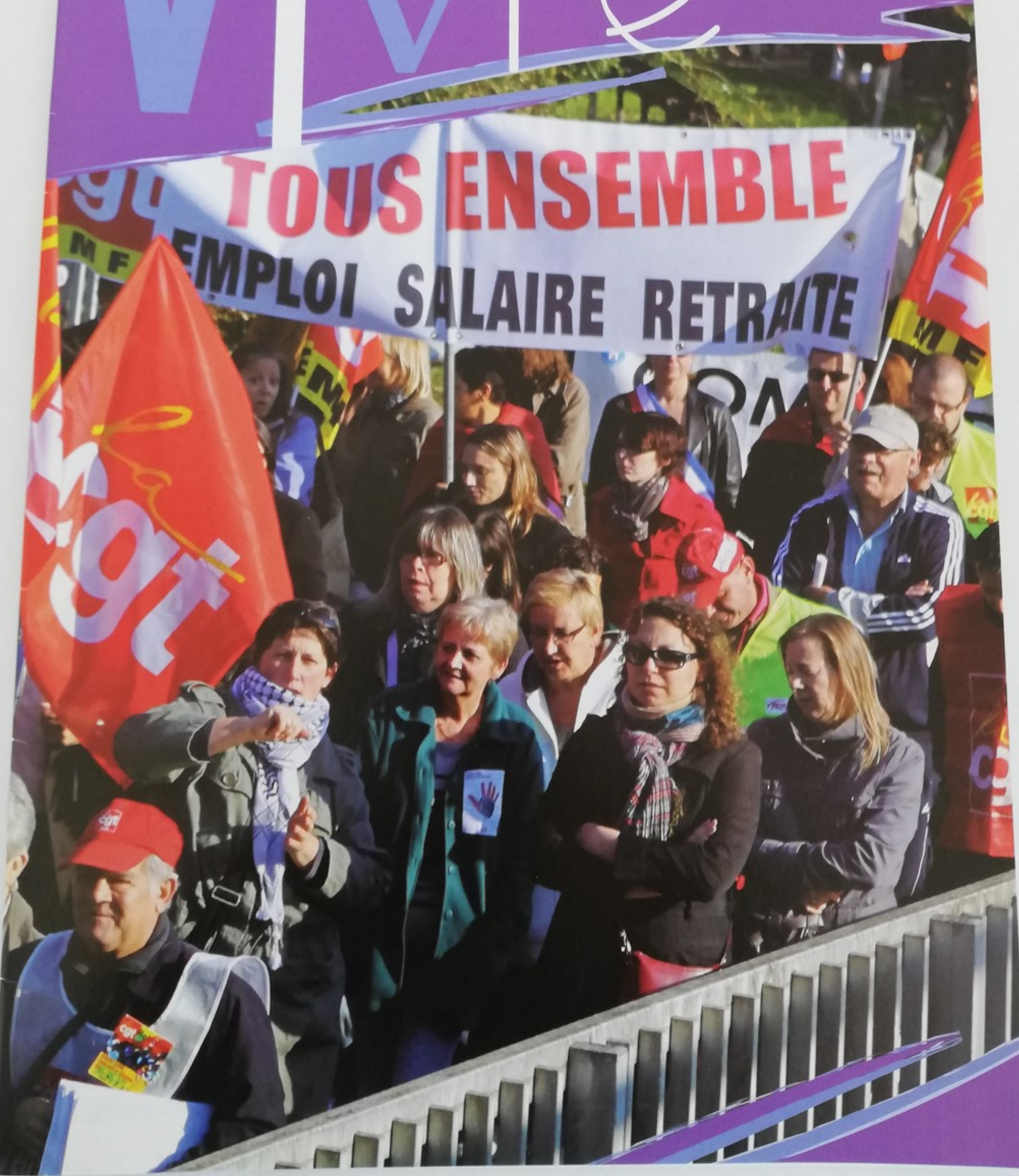


Le magazine d'une ville solidaire



Novembre
2010
N°73

VIVRE



sommaire

- 3 **Notre ville**
Du changement dans votre cadre de vie
- 4 **Photos**
Juillet août à Montataire
- 5 **Éditorial du Maire**
- 6 **Culture**
Programmation de novembre
- 7 **Notre ville**
L'accession à la propriété à Montataire
- 8-9 **Reportage**
Goss : les licenciements ne sont pas une fatalité
- 10 **Intercommunalité**
Un pacte stratégique et financier pour la CAC
- 11 **International**
« il y a davantage de pression sur Israël »
- 12 **Brèves**
- 13 **Tribunes libres**
- 14 **Portrait**
Noëly Stassart
- 15 **État civil, Jade News**

notre couverture

Le 12 octobre dernier, plus de 4000 personnes ont défilé dans les rues de Montataire pour s'opposer au projet de loi de réforme des retraites mais aussi pour manifester leur solidarité aux salariés de Goss International. Ces derniers sont en effet sous le coup d'un plan de 311 suppressions d'emplois, ce qui représente la moitié des effectifs de l'entreprise. Pas question cependant pour les syndicats de se résoudre à cette alternative. Le bras de fer est donc engagé. C'est l'objet de notre dossier en page 8 et 9.



Sécurité routière : toujours plus !

Résolument engagée dans la lutte pour la sécurité routière, la municipalité a participé activement à la semaine nationale qui lui était consacrée en septembre dernier. Durant une semaine donc des actions de sensibilisation, pilotées par l'adjoint au maire Joël Capet, ont été menées dans la ville auprès des parents d'élèves, des enfants, des automobilistes...

Celle-ci s'est achevée par des ateliers animés par des professionnels de la sécurité routière sur la Place Ambroise Croizat : Pompiers, associations, gendarmerie, sécurité routière...

Une soixantaine de Montatairiens y ont participé.



Lunettes spéciales pour simuler l'alcoolémie au volant.



Une expérience de l'aquaplanning



Opération de désincarcération par les pompiers



Sensibilisation des habitants à la sécurité routière avec Joël Capet, adjoint au maire.

Du VO

À pied, à

Depuis le 1... limité à 30... des vélorou

Quels assoc

L'assoc... à l'initiative d... d'élèves de la... favoriser des d... automobile... loppé les circu... complètement... Notre but est do... tique du vélo en... d'itinéraires cy... « douces » au... Nous compt... dans tout le s... Depuis deux... place un rése

Le mon

Si vous êtes p... nières semaine... que le monum... Normal, Domi... en fils, est en t... commémorati... Faire revivre la... gine, sa nobl... hommage qui... mondiales et... beau travail q... Il a commen... sants pour élin... abiment, détr

Le com

Ils ont ouve



MSI (magas... 26 rue de la

Si des com

Du changement dans votre cadre de vie

À pied, à vélo ou à 30

Depuis le 1^{er} octobre, les cyclistes bénéficient d'un double sens de circulation dans le centre ville désormais limité à 30km/h. Cette opération a été menée en partenariat avec l'AU5V (Association des usagers du vélo, des véloroutes et voies vertes des Vallées de l'Oise). Petit entretien avec son président, Eric Browner.

Quels objectifs poursuit votre association ?

L'association est née en juillet 2004 à l'initiative de quelques cyclistes et parents d'élèves de la région de Senlis qui souhaitaient favoriser des déplacements alternatifs au « tout automobile ». Depuis 1970, nous avons développé les circuits pour les voitures en oubliant complètement les piétons et les cyclistes. Notre but est donc de développer d'une part la pratique du vélo en milieu urbain mais aussi un réseau d'itinéraires cyclables et de voies de circulation « douces » au niveau départemental et national. Nous comptons désormais des adhérents dans tout le sud de l'Oise. Depuis deux ou trois ans, nous mettons en place un réseau d'antennes locales. Il n'y en

a pas encore à Montataire mais il en existe une à Creil où nous travaillons sur les aménagements.

Vous avez participé activement à la mise en place de la zone 30 et du double sens de circulation pour les vélos. N'est-ce pas dangereux ?

Nous sommes intervenus auprès de Monsieur le Maire tout d'abord pour lui suggérer de mettre en place l'axe Lénine-Jaurès-République en zone 30 car nous considérons que cette zone s'y prêtait très bien. Et suite au décret du 31 juillet 2010 qui généralise le double sens de circulation dans les zones 30 et les zones de rencontre, nous avons travaillé avec la municipalité à sa mise en place.

On constate que dans les villes et pays où il a été mis en place depuis plus longtemps, il n'y a eu aucun accident. Et même dans les rues les plus étroites, cela ne pose aucun problème car l'expérience nous montre que cyclistes et automobilistes s'arrêtent pour céder le passage. Cela contribue par conséquent à un net ralentissement de la vitesse.

Ce type d'installation peut contribuer à changer les mentalités et à prendre conscience que la route n'appartient pas seulement aux voitures mais aussi aux piétons, aux cyclistes... Et c'est universel car nous devenons tous, à un moment ou un autre un piéton. Apprenons donc à partager la rue.

Le monument aux morts renaît

Si vous êtes passés du côté de la mairie ces dernières semaines, vous avez sans doute remarqué que le monument aux morts changeait de couleur. Normal, Dominique Morel, tailleur de pierre de père en fils, est en train de le restaurer. Il sera fini pour la commémoration du 11 novembre.

Faire revivre la pierre, lui redonner son éclat d'origine, sa noblesse. C'est du même coup un autre hommage qui est rendu aux morts des deux guerres mondiales et celles d'Indochine, d'Algérie... C'est un beau travail que cet artisan est en train d'accomplir. Il a commencé par l'enduire de produits démaquillants pour éliminer les parasites car ce sont eux qui abîment, détruisent la pierre. Elle va ainsi retrouver

sa couleur d'origine, progressivement car le produit va agir durant quatre mois. Il a ensuite brossé le monument avant de procéder au ponçage. Des pierres ont été changées mais très peu. Les noms qui se sont estompés avec le temps et par un entretien maladroît vont être



à nouveau repeints dans un rouge-bordeau et les sculptures retaillées à certains endroits. C'est le plus gros travail selon Dominique Morel car c'est là que se nichent le plus de détails et il se sont parfois dissous dans la pierre. Une pierre qui s'est creusée ça et là lorsque l'eau, aspergée au karcher pour nettoyer le monument, s'est faufilée là où elle était poreuse. Méthode trop violente même pour la pierre car elle aussi a sa part de fragilité. La pollution a fait le reste. Dominique Morel a rattrapé quelques erreurs du passé, fait quelques pieds de nez au temps qui passe et dit comment il faudrait protéger le monument pour prendre soin de notre mémoire collective...

Le commerce local

Ils ont ouvert en 2010



MSI (magasin informatique),
26 rue de la République



Au bonheur du riz, (brasserie),
83 bis rue Jean Jaurès

Changement de propriétaire



Soleil des îles (anciennement « Le Camélia »)
(brasserie), 95 rue Jean Jaurès

Si des commerçants sont oubliés, qu'ils n'hésitent pas à le signaler aux services techniques en appelant le 03 44 64 45 45.



Le groupe de travail a découvert le projet de la Couille Verte, piloté par Abdelkrim Kordjan, adjoint au maire, qui va relier les Champs au stade A. Bellard



Slips Inside au Palace, une heure de rire, sans paroles



Présentation des entreprises et du planing des travaux de rénovation de la rue du Colonel Fobien et ses alentours, au groupe de travail et aux habitants, piloté par Claude Couallier, adjoint au maire.



Présentation de la saison culturelle 2010/2011 au Palace



Comme chaque année les chasseurs ont participé au nettoyage des chemins forestiers



Fred Radix au Palace, le chanteur à fêté ses dix ans de carrière



Le FC Montataire a reçu le challenge de la sportivité René Cauvin pour la saison 2009/2010



Assemblée générale des anciens combattants



Assemblée générale des usagers du gaz



Vernissage du Vernissage d'honneur



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Conseil Municipal a, dans sa séance du 11 octobre dernier, adopté trois importantes motions, au cœur de l'actualité et des préoccupations de chacun(e).

La première concerne la construction d'un "Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes" (EHPAD) sur un terrain mis à disposition par la ville près de la cuisine centrale. Alors que nous avons obtenu un accord pour cette réalisation, des différences telles qu'il y a trois ans, il semblerait que celui-ci soit remis en cause au motif qu'il faudrait réaliser une étude de besoins sur l'Agglomération Creilloise ! Nous savons, nous et les habitants de Montataire, combien les besoins sont criants et nous agissons pour obtenir l'ouverture de cet établissement.

La deuxième motion visait à protester contre la ponction opérée par le gouvernement sur le logement social, mettant ainsi en cause les capacités des organismes HLM à continuer de construire du neuf, à entretenir leur patrimoine. Pour Oise Habitat, la facture se monte à 600 000 €, c'est intolérable, insupportable, au moment où tant de nos concitoyens ne trouvent pas à se loger, au moment où nous aurions bien besoin d'emplois dans le secteur du bâtiment.

La troisième motion était évidemment consacrée à la situation de GOSS et de l'emploi. 50% des effectifs touchés par un nouveau plan de suppressions d'emplois, des inquiétudes fortes pour l'avenir. Il est plus que jamais nécessaire d'apporter notre solidarité aux salariés de l'entreprise, y compris dans leurs propositions de diversification de la production. Mais sans véritable politique industrielle au niveau de l'État, les licenciements continueront. Il faut imposer au gouvernement d'intervenir pour soutenir la production industrielle et ses emplois. La municipalité, pour sa part, ne relâchera pas sa mobilisation. Bien sûr, avec tout cela, nous ne sommes pas loin de la bataille légitime pour la retraite à 60 ans. Notre municipalité, les agents communaux, sont entièrement impliqués : comment admettre une société qui contraint au chômage plus de 20% de sa jeunesse et qui veut faire travailler les salariés jusqu'à 67 ans avec des pensions réduites, en particulier pour les femmes ? Une belle manifestation a eu lieu à Montataire le 12 octobre.

L'actualité est chargée et difficile, mais comme le disait Victor Hugo : "ceux qui vivent sont ceux qui luttent".

Jean-Pierre Bosino
Maire de Montataire



Assemblée générale de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie



Assemblée générale de l'association du Comité de défense des usagers du gaz de Montataire et de sa région



Vernissage du 3^e festival des talents cachés, avec en invité d'honneur Dietrich Tosch, peintre de Finsterwalde



Programme de novembre

Le palace • Service culturel

Renseignements et réservations : 03 44 24 69 97

Vendredi 5 novembre à 20h30

Modeste contribution

Le Palace • Théâtre • Tarifs 10€/4€
Durée : 1h00 • Tout public à partir de 10 ans •

Comment convaincre son auditoire que la peine

de mort est une action humanitaire ? Dominique

Wittorski en fait la démonstration. Un plateau de

télévision, une manipulation démoniaque, et le tour

est (presque) joué. Le public, stupéfait et mal à l'aise,

assiste au succès de l'entreprise. ■

Ateliers d'écriture avec Dominique Wittorski les 2,

3, 4 novembre 2010. N'hésitez pas à nous contacter

Courir Les Rues

Le Palace
Chanson cuivrée électrisante • Tout public • Durée : 1h30

Courir Les Rues nous embarque dans ses histoires

surprenantes, sensibles ou cyniquement drôles.

Le poilu a-t-il plus de chances de gagner aux

jeux de hasard ou de survie au front ? Trouvera-

ton un colocataire pour partager le loyer du 9m² ?

Vaut-il mieux connaître le sens de sa vie ou être bien

coiffé le matin ? Les cuivres chauffent, la guitare

s'électrise et transmet son énergie à tout le collectif.

Il se dégage de ce spectacle une folle énergie, entre

franche émotion et vif éclat de rire. ■

www.myspace.com/courirlesrues

1^{ère} partie

Arnold

Tout public • Durée : 45 mn

Une découverte, une valeur montante, les ex Chupa

Chuva offrent des textes acérés, des mélodies qui

fusent, des ritournelles entêtantes avec leur nouvel

album « Escroc ».

www.myspace.com/chezarnold

Mercredi 17 novembre à 14h30

Une danseuse dans la bibliothèque

Bibliothèque Elsa Triolet

Danse, parole et mise en jeu • Séances scolaires le 16

novembre • Tout public à partir de 7 ans • Durée : 40 mn •

Entrée libre sur réservation, jauge limitée.

Il s'agit là d'objets ou de rencontres chorégraphiques

qui permettent à Nathalie Collantes de danser un

peu partout et d'envisager la danse au quotidien. ■

Slam session

Le Palace • Tout public • Entrée libre

avec Niko K et Misskaely

Liberté : tout le monde peut prendre la parole

Egalité : 5 mn pour chaque intervention

Fraternité : une prise de parole, un verre offert

Ateliers d'écriture slam de 15h à 17h et de 18h à 19h30

Vendredi 19 novembre à 19h30

Cabaret brouillon

Le Palace

pour tous ceux qui veulent montrer leurs brouillons

de création : un écrit, de la vidéo, de la chanson,

du théâtre, du mime, de la danse, du slam... ! C'est

aussi pour tous ceux qui veulent simplement décou-

vrir, regarder et écouter ces brouillons partagés.

Dimanche 21 novembre à 13h00

Les Naufragés du Fol Espoir

Cartoucherie de Vincennes - Théâtre du soleil

Théâtre • Tout public à partir de 10 ans • Durée : 3h00 (Hors trajet)

Spectacle hors abonnement : 25€/27€

Une histoire édifiante, un voyage, un bateau, un nau-

frage, une île déserte, des émigrants, un fol espoir... ■

Bus gratuit pour les abonnés et habitants de Montataire

Départ 11h de la place de la Mairie, retour prévu à 17h.

Mardi 23 novembre à 17h00

Vrais mensonges

Le Palace

Gilles Bizouerne • Conte • Entrée libre
Durée : 1h00 • Tout public à partir de 7 ans •

Contes merveilleux, conte de mensonges, conte

facétieux, randonnées... ■

Dans le cadre du festival Contes d'automne organisé

par la Médiathèque Départementale de l'Oise

www.gillesbizouerne.com

Vendredi 3 décembre à 20h30

Loïc Lantoiné

Le Palace

Chanson • Tout public • Durée : 1h30 • Tarifs 10€/4€

Ce sera la troisième visite de Loïc Lantoiné au Palace.

Ce chanteur qui ne chante pas, poète attachant et drôle,

avec un regard gorgé d'amour et de tendresse pour le

monde et ses habitants. ■

www.myspace.com/loiclantoiné



L'accès à la propriété à Montataire

Rapports locatifs, accession à la propriété, économie d'énergie. Dans ces trois domaines, l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL) de l'Oise propose un accompagnement gratuit et de qualité. Une structure qui porte haut et fort les valeurs du service public selon son Directeur, Alain Dehaudt. Entretien.

Avant d'évoquer l'accès à la propriété, pouvez-vous préciser brièvement les missions de l'ADIL ?

L'ADIL informe sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux de l'accès à la propriété et la location ou encore la copropriété. Cela ouvre un éventail très large de problèmes : relations de voisinages, questions d'urbanisme, contrat de construction, à qui incombe la réparation de la chasse d'eau, etc. Il y a aussi des personnes qui viennent nous voir parce qu'elles n'arrivent plus à boucler leur fin de mois et donc à payer leur loyer. Dans ce cas, la première chose que nous faisons, c'est de vérifier que ces personnes bénéficient bien de toutes les prestations auxquelles elles ont droit.

La lutte contre le logement non décent est aussi au cœur de notre mission. Notre préoccupation est d'informer sur les procédures à mettre en œuvre pour exiger du propriétaire qu'il mette le logement en conformité avec les

La ville construit mixte

Avec des logements sociaux, en locatifs libres et en accessions à la propriété, la ville est engagée dans des programmes de construction qui favorisent la mixité sociale. Ceci soit en accompagnant des programmes d'organismes publics ou de promoteurs privés.

78 logements au quartier des Terres :

- Ils vont être livrés au début du mois de novembre et se déclinent en :
 - 37 logements sociaux, dont 16 collectifs et 21 maisons, gérés par Oise Habitat
 - 10 maisons en locatif libre
 - 31 maisons en accession à la propriété

Vont être construits :

- 12 maisons de villes dont 6 sont toujours en vente.
- 31 logements collectifs gérés par Oise Habitat. Les travaux débuteront en 2011 et s'achèveront au cours de l'année 2012.
- 20 maisons individuelles en accession à la propriété vont également être construites



Alain Dehaudt

**ADIL - 36-38 rue Racine
60 000 Beauvais
Tél : 03 44 48 61 30**

Il nous appartient de faire comprendre à l'occupant qu'il n'a pas à craindre du propriétaire qu'il lui donne congé. Il faut préciser que nous n'accompagnons pas les démarches à la place des gens : on va par exemple rédiger le brouillon de courrier avec eux mais on ne va pas le recopier, mettre le timbre et l'envoyer. Enfin, la particularité de l'ADIL de l'Oise, partagée par une dizaine d'autres sur les 79 que compte le réseau national, est de proposer un espace info-énergie.

et vendues au prix de 185 000€ environ (si vous êtes éligibles à la TVA à 5,5%). D'une superficie de 80 M² en moyenne, il s'agira d'un bâtiment basse consommation, chauffé au gaz, avec une ossature en bois. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mme Pauchard au 06 72 34 55 32.

30 logements au quartier des Champs

- Il s'agit de :
 - 20 logements en locatif social
 - 10 logements en prêt social à la location-accession
 - 15 terrains à bâtir.

Des personnes percevant des revenus modestes pourront solliciter un prêt social pour acquérir l'un de ces dix logements. Pendant une année, les futurs acquéreurs paieront une redevance comprenant la somme du loyer et une somme destinée à constituer l'apport pour acheter le logement. Il s'agira de bâtiments basse consommation, de 3 à 4 pièces.



03 44 64 00 00

Le programme de construction prévoit

- 27 logements individuels et 24 logements collectifs allant du 2 au 5 pièces. Un bureau de vente a été installé sur l'avenue de la Libération, au niveau de la ferme Vasseur. Vous pouvez également les contacter au 03 44 64 00 00

La commercialisation devrait commencer au printemps.

- 51 logements au Clos de l'Orme, avenue de la Libération. L'opération ne pourra commencer que si 40% des logements sont vendus au préalable.

Quel type d'accompagnement proposez-vous pour l'accès à la propriété ?

Notre conseil va au-delà du taux d'intérêt, il est surtout d'ordre pédagogique : quelle situation et votre projet ? Faut-il envisager une modulation de la mensualité ? Quelles sont les possibilités de remboursement anticipé ? Quelle assurance ? Ces éléments peuvent s'avérer plus stratégiques que la négociation du simple taux d'intérêt. Le mieux est de venir nous voir avant de rencontrer la banque. Prenons un exemple : Monsieur et Madame D envisagent d'accéder à la propriété. Monsieur D partira à la retraite dans 7 ans, Madame D dans 15 ans. Quels critères de prêts privilégier lors d'une mise en concurrence des prêteurs ? La question n'est pas forcément celle du meilleur taux. Dans la mesure où ce couple a des revenus dégradés, on lui conseillera de négocier un prêt à paliers dégradés avec une mensualité importante en début de remboursement plutôt qu'une mensualité égale pendant toute la durée du prêt.

Goss : les licenciements

Après l'annonce par la direction de Goss de suppressions d'emplois, on pouvait lire à nouveau sur le fronton de la mairie l'appel à se rassembler pour sauver les usines. Depuis 1980, l'industrie française subit une véritable saignée avec des pertes d'emplois qui se comptent en million. Elle a ainsi perdu plus d'un tiers de ses effectifs, passant de 5,32 millions d'emplois à 3,41 millions en trente ans.

Pour enrayer le phénomène, les syndicats avaient appelé à l'organisation d'états généraux de l'industrie. Ceux-ci se sont tenus il y a un an et ont rassemblé plus de 500 personnes durant trois mois. Il en est ressorti 800 propositions et des secteurs, susceptibles de favoriser un renouveau de l'industrie ont été identifiés : on peut citer les services et les technologies de l'information, les énergies renouvelables, la biotechnologie, etc.

Sur la base de ces travaux, le Président de la République a annoncé en mars dernier des mesures pour relancer l'industrie. Mais pour nombre d'observateurs, la volonté affirmée du gouvernement d'augmenter de 25% la production industrielle française d'ici 2015 reste un vœu pieu.

De fait, les entreprises continuent à licencier ou imposer du chômage technique. Il n'y a qu'à regarder du côté d'Arcelor-Mittal ou de Goss International...

Goss International

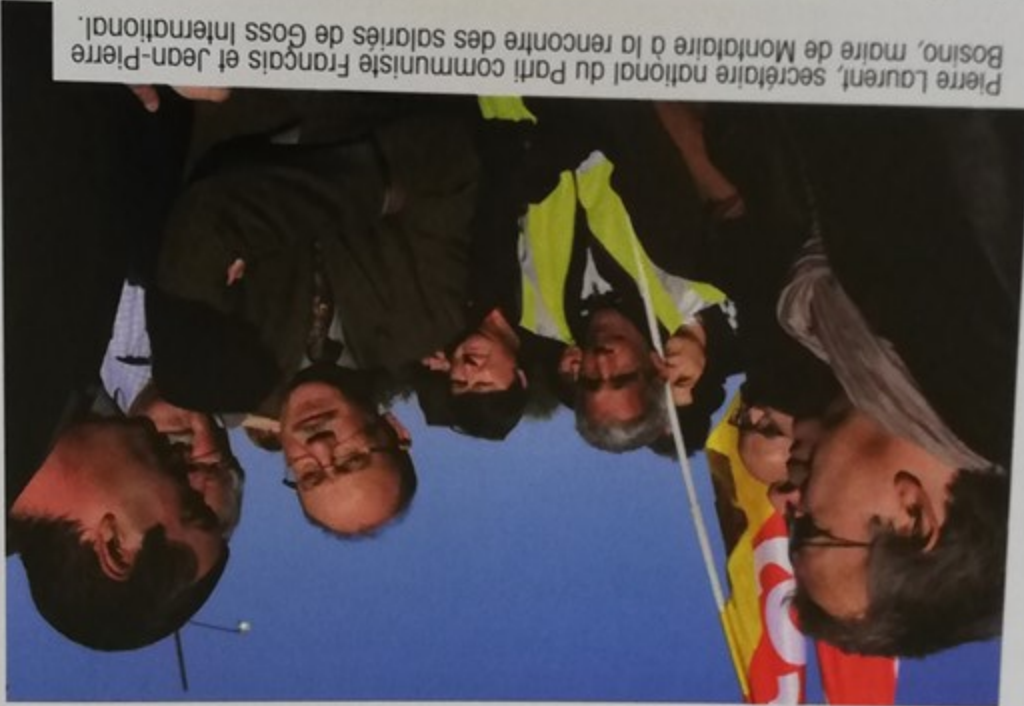
Le 15 septembre dernier, les salariés de Goss International ont appris que 311 emplois allaient être supprimés, soit 50% des effectifs. Cela concerne 30% des ouvriers, 43% des agents de maîtrise et 68% des cadres. Même si depuis deux ans, le personnel est sous la menace d'un plan de suppression d'emplois, c'est la stupeur !

En février 2010 en effet, le Tribunal de grande instance de Senlis avait annulé un plan de « sauvegarde » de l'emploi (PSE) qui prévoyait 120 licenciements et interdisait dans le même temps tout plan « social » pendant un an. Il s'agit évidemment d'un jugement sur la forme et non sur le fond. Avec ce nouveau plan social, le groupe a donc décidé de reprendre la procédure.

Mais la CGT, syndicat majoritaire, prévient : « notre ligne de conduite n'est pas l'argent mais de tout faire pour sauvegarder les emplois. »

Rappelons en effet que Shanghai Electric, l'un des plus gros fabricants d'équipements mécaniques et électriques chinois, est devenu l'actionnaire majoritaire en août 2009. Avec une réduction de 50% des effectifs, l'entreprise peut-elle continuer à fonctionner ? Certains se demandent si, précisément, l'objectif n'est pas de délocaliser la fabrication des rotatives et de transformer l'usine en une agence commerciale et de service après-vente. Un syndicaliste de l'entreprise veut bien croire qu'il n'y a pas eu de reprise économique du côté des rotatives, l'usine possède le potentiel

tion de n'avoir élaboré aucun scénario de développement alternatif alors même que l'intégration au groupe Shanghai Electric offre des perspectives de développer d'autres produits industriels et d'autres métiers. Ces derniers dénoncent aussi la centralisation des commandes : « les tensions de trésorerie organisées par le groupe ne sont pas liées aux baisses du marché mais aux décisions prises d'affectation des commandes. Montataire est désormais un centre de coûts qui dépend pour survivre des commandes que lui attribue le groupe (...) ». Les élus ont remporté une première victoire devant le tribunal de grande instance de Senlis. Le Président du tribunal a en effet en-



Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste Français et Jean-Pierre Bosino, maire de Montataire à la rencontre des salariés de Goss International.

nécessaire pour se tourner vers d'autres marchés : « Avec le nombre d'ouvriers qualifiés et d'ingénieurs dont dispose l'usine, il y a le potentiel pour former les gens à autre chose. » Dans le même sens, les représentants du comité d'entreprise reprochent à la direc-

vives au sein de l'entreprise. Depuis que la nouvelle est tombée, les ateliers sont à l'arrêt de bien qu'aucun mot d'ordre de grève n'ait été encore lancé. Et, parallèlement, des tentatives de pression et de dénigrement des syndicalistes ont commencé. La municipalité, quant à elle, ne se résout pas à voir ces emplois supprimés. La mobilisation pourrait donc aussi s'organiser de ce côté-là.

ts ne sont pas une fatalité

Arcelor-Mittal

Les salariés avaient été avertis avant les congés d'été : en septembre, ils seraient contraints de prendre trois jours de congé en raison d'une baisse de la production. Mais ils ne s'attendaient pas à ce que la mesure soit reconduite en octobre. Or la direction vient d'annoncer que ce serait le cas pour le personnel de trois lignes de production. Et en décembre, il semblerait que les salariés seront contraints de prendre cinq jours de congés payés entre Noël et le nouvel an. Et il n'est pas impossible que cela soit précédé d'une semaine de chômage technique pour l'ensemble du personnel.

Le chômage technique deviendrait-il un mode de régulation de la production dans cette entreprise ? Il est en tout cas difficile de comprendre ce qui se passe.

Difficile de savoir si la demande d'acier a réellement baissé ou si Lakshmi Mittal, le PDG d'Arcelor-Mittal, veut réduire la production pour provoquer une augmentation du prix de

l'acier ? Ce qui est certain, c'est que la sidérurgie a enregistré, au premier trimestre 2010, des résultats nettement supérieurs à ceux de 2009. On parle aussi d'une possible volonté de la direction de rééquilibrer la production entre les sites. Existe-t-il une relation entre la remise en marche de la ligne de galvanisation dans l'usine de Mardyk et le recours au chômage technique à Montataire ? « L'inquiétude aujourd'hui serait que la direction ferme une ligne de galvanisation chez nous », explique un syndicaliste.

L'entreprise de Montataire est aujourd'hui tombée sous la barre des 500 salariés. Pour compenser cette baisse des effectifs, la direction joue sur un accroissement de la flexibilité du temps de travail. Une situation qui semble se traduire également par davantage de mobilisation des salariés lors des différents mouvements sociaux.

Still

Le mois de septembre a été marqué par un mouvement de grève des ouvriers de la production. Celui-ci a éclaté le 14 septembre car ces derniers exigent une augmentation de salaire supérieure à celle que propose la direction. Rappelons qu'en 2005, le personnel avait accepté de travailler 38,5h payés 35h pour pérenniser l'entreprise. Cela permet à l'usine de réduire de 15 % des coûts de production mais les salariés y perdent 12 % de salaire.

Trois ans plus tard, face aux bénéfices réalisés par le groupe, la CGT décide de dénoncer l'accord pour revaloriser les salaires. À l'issue des négociations, la direction a proposé une aug-

mentation de 5,5 % et 1250€ de prime par salarié. Mais une partie du personnel a refusé et demandé une augmentation forfaitaire de 130€ par salarié, jugée plus équitable pour les petits salariés.

Enfin, la direction a accordé une augmentation de 5,5 % avec un plancher de 110€ et une indemnité forfaitaire de 1500€ pour tout le monde. En contrepartie, les salariés travaillent 40 ou 41 h si l'activité est importante et 34h lorsqu'il y aura peu de commande.

Bien entendu, les salariés sont amers car, en plus de l'accroissement de la flexibilité du temps de travail, ils sont loin d'avoir récupéré

les 12 % de salaire qu'ils ont perdu. Pourtant, l'entreprise va bien si l'on en croit le carnet de commandes qui est plein jusqu'en février prochain. Ce n'est pas pour autant que la direction envisage d'embaucher les cinquante intérimaires qui travaillent sur le site car « l'entreprise considère qu'il n'y a pas de signes sérieux que la crise est passée », explique un syndicaliste.

Difficile de tirer le vrai du faux car on sait qu'en maintenant les salariés dans l'incertitude, il est plus facile de leur imposer de la flexibilité, plus facile aussi de refuser de partager les bénéfices...

Plus de 4000 personnes réunies devant la porte d'Arcelor lors de la manifestation du 12 octobre.



Les salariés de Still mobilisés pour les salaires

Un pacte stratégique et financier pour la CAC

Vous avez pu le lire dans le numéro précédent, la transformation de la communauté de communes de l'agglomération creilloise en communauté d'agglomération (CAC) a été approuvée par le conseil communautaire et les conseils municipaux des quatre villes. En plus du changement de statut, un pacte stratégique et financier a été adopté, à l'initiative des élus de Montataire.

Cette transformation marque un tournant pour la coopération intercommunale qui se renforce, notamment au niveau fiscal. Il y a désormais une interdépendance bien plus forte entre fiscalité intercommunale et communale. C'est encore plus vrai depuis la suppression de la taxe professionnelle. Avant cette réforme, la CAC contrôlait en effet 100 % de ses recettes fiscales. Aujourd'hui, elle n'en contrôle plus que 40 %. Consciente que cette incertitude qui pèse sur les ressources fis-

Autre principe important pour Montataire : l'engagement de maintenir en priorité la qualité des services rendus à la population en cas de baisse des ressources financières ou fiscales de la communauté d'agglomération ou si les recettes ne permettaient plus de couvrir des charges en augmentation.

On peut aussi lire dans ce pacte que « dans un souci d'organisation et de rationalisation des services, d'optimisation des moyens de fonctionnement et de recherche d'économie

pour que toutes les décisions fiscales qu'elles pourraient prendre le soit dans le cadre d'un processus de concertation et de dialogues continus. L'objectif étant de tout faire pour empêcher l'alourdissement des impôts ménage. Ce pacte ne pouvant être mis en œuvre que dans le cadre d'un dialogue permanent, des instances spécifiques particulières vont être créées. Nous pouvons citer le comité des maires. Composé du maire de chaque commune et du président de la CAC, il se réu-



Transformation de la communauté de commune de l'agglomération Creilloise en communauté d'agglomération

cales peut entraîner des difficultés financières, Montataire a insisté pour qu'un pacte stratégique et financier soit adopté. Cet outil, en posant des principes de solidarité et d'assistance mutuelle, pourrait ainsi contribuer à les anticiper.

Au terme de ce document, la communauté d'agglomération et les communes membres se sont notamment engagées à ne prendre aucune décision pouvant mettre en péril leurs ressources fiscales mutuelles.

d'échelle dans leur gestion, (...), sera étudiée l'opportunité de mutualiser certains moyens humains ou matériels au profit de l'ensemble des cinq collectivités. »

Montataire a par ailleurs obtenu que des méthodes de travail soient mises en place pour permettre une harmonisation des prises de décisions des cinq collectivités en matière financière et fiscale. Par ailleurs, communauté de communes et communes membres se sont accordées

nira au minimum une fois par trimestre. Les décisions stratégiques à prendre concernant la conduite des politiques de la communauté d'agglomération et de son fonctionnement y seront discutées.

N'ayant pas de valeur juridique, ce pacte ne sera respecté que si la CAC et les quatre villes qui la composent sont convaincues de la nécessité de fonctionner de façon démocratique, juste et consensuelle.

Transfert de la collecte des ordures ménagères

Comme nous l'avons rappelé dans le numéro précédent, cette transformation va entraîner un transfert de la collecte des ordures ménagères au profit de la communauté d'agglomération. Celle-ci sera effective

dès le 1^{er} janvier 2011 mais ne provoquera aucun changement concernant les tournées. Par contre, un nouveau logo sur les camions de collecte. La CAC a ainsi l'entière compétence en matière d'ordures ménagères avec collecte et traitement.

Une nouveauté aussi sur votre feuille d'impôt puisque la colonne intercommunalité

disparaît : la part de taxe d'habitation et de foncier bâti que touchait la communauté de communes va être récupérée par la ville et, de son côté, la communauté d'agglomération va toucher l'ensemble des impôts représentant l'ex-taxe professionnelle, plus la part de taxe d'habitation que percevait le département.

« Il y a davantage de pression sur Israël »

Jumelée avec le camp de réfugiés palestiniens de Dheishe, la ville de Montataire porte une attention particulière à l'évolution de la situation en Palestine. Suite à la reprise et à l'interruption des négociations entre Palestiniens et Israéliens, nous nous sommes entretenus avec Ahmed Muhaisen, co-président avec Fernand Tuil de l'association des villes jumelées (AJPF).

Comment voyez-vous la décision de l'autorité palestinienne d'arrêter les négociations ?

Avant que ces négociations ne reprennent, les pourparlers israélo-palestiniens étaient dans l'impasse depuis plusieurs mois. Elles ont été relancées le 2 septembre, sous l'égide des USA, en échange du gel de la colonisation et d'un règlement final et non par étape. Les Palestiniens les ont interrompues à la suite de la décision israélienne, le 26 septembre, de reprendre la colonisation. En poursuivant la colonisation, les Israéliens veulent empêcher la création d'un Etat palestinien indépendant dont les frontières ont été définies par le droit international. Bientôt, il ne restera plus rien à négocier ! Cette décision de reprendre la colonisation est donc inacceptable pour l'autorité palestinienne. Nous sommes face à un problème de frontière.

Par ailleurs, les Américains, les Arabes et les Européens, soutiennent la position palestinienne et ont pris des positions fermes contre la colonisation. On peut sentir que, pour le moment, la communauté internationale est en notre faveur. La prochaine étape, c'est le sommet arabe de Syrte, en Libye qui pourrait entraîner un tournant dans les négociations.

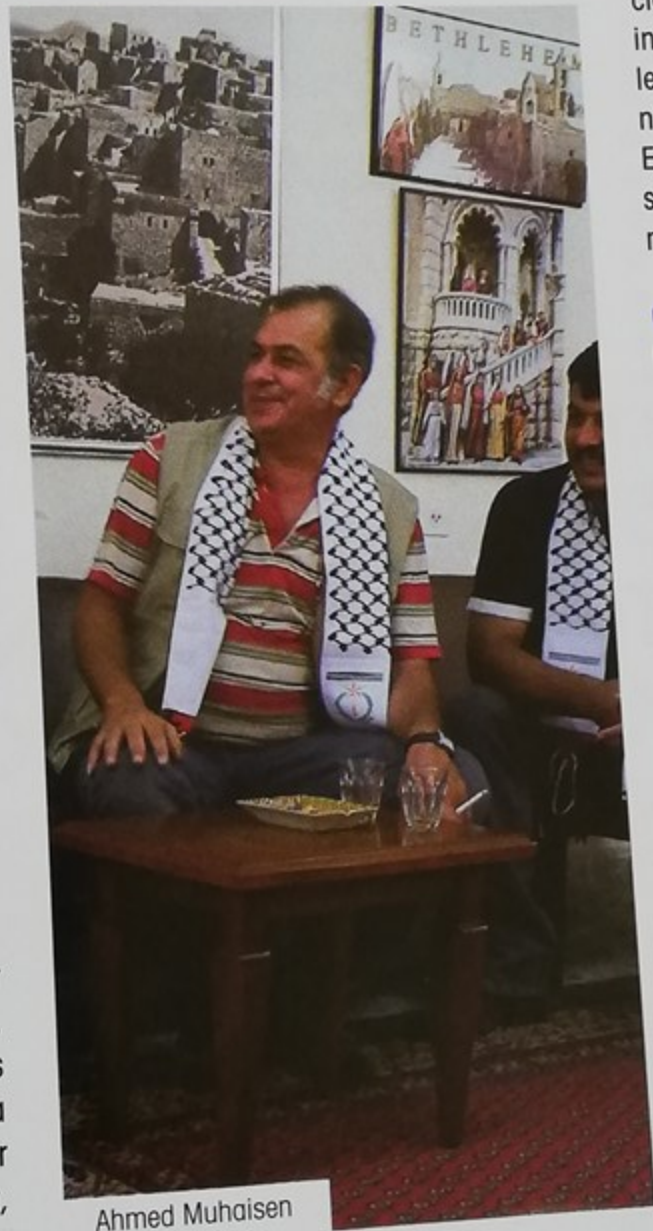
Il y a aujourd'hui davantage de pression sur Israël de la part des pays européens et arabes. Et parallèlement, de grandes voix israéliennes comme celle de Tzipi Livni du parti Kadima tentent de faire pression sur Netanyahu pour obtenir un gel de la colonisation. En effet, les USA pourraient faire payer cher à Israël la poursuite de celle-ci. C'est un prix que Kadima n'est pas forcément prêt à payer.

Et du côté palestinien, nous pourrions maintenir cette position très ferme s'il n'y a pas une pression financière trop forte qui nous oblige à faire des compromis.

Voyez-vous un changement dans la position américaine ?

La position américaine est navrante et plus encore celle des Palestiniens qui en ont attendu quelque chose. Il est en effet clair que

Palestiniens qui refusent de négocier et non pas les Israéliens qui colonisent. Chaque fois qu'il y a une nouvelle administration américaine, on a l'impression qu'elle apporte quelque chose de nouveau. Mais il est clair que les USA défendent avant tout leurs intérêts au Proche Orient. Par conséquent, leur position vis-à-vis de la question palestinienne dépend de la situation dans la région. En fonction de cela, ils ont plus ou moins besoin d'une résolution du conflit et font plus ou moins pression sur Israël.



Ahmed Muhaisen

les Américains ont intérêt à ce qu'il y ait des négociations directes même si elles n'apportent aucun résultat. Cela permet de faire croire à l'opinion internationale que les choses avancent et que les méchants, ce sont les

Comment voyez-vous l'avenir ?

Pour le moment, il y a des sujets explosifs dans la région avec le Liban, le procès autour de l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri. On ne sait pas sur quoi cela va déboucher.

Il y a par ailleurs des négociations très sérieuses entre le Hamas et le Fatah, ce qui a pour effet d'apaiser les tensions interpalestiniennes et renforcent la position du négociateur palestinien.

Pour le moment, on ne peut pas parler de résultats tangibles mais on ne peut pas dire non plus que les choses vont dans le mauvais sens. À d'autres périodes, le refus palestinien de négocier tant que la colonisation se poursuivait aurait pu avoir des résultats négatifs mais, pour le moment, notre position est assez largement soutenue de par le monde. Peut-être que ce soutien ne va pas nous permettre d'imposer nos conditions mais conduira au moins à une pression sur Israël. On s'attend par conséquent à des pressions mais pas directes et pas forcément immédiates sur Israël.

Merci à Marianne Weiss qui a servi de traducteur lors de cet entretien.

Négociations directes et indirectes, quelle différence ?

Comme son nom l'indique, les négociations directes impliquent que les délégations pa-

lestiniennes et israéliennes se rencontrent physiquement. À contrario, les négociations indirectes supposent qu'un émissaire fait le lien entre les parties. Depuis l'offensive dévastatrice de l'État

hébreu dans la bande de Gaza fin 2008, les négociations directes sont suspendues. Elles ont repris le 2 septembre dernier après que le Président Abbas ait obtenu un gel de la colonisation.

Projection de Vidéo travelling

L'association Vidéo Travelling vous invite, les 20 et 21 novembre 2010 de 14h30 à 18h, à venir assister à la projection de 20 films au cinéma Palace de Montataire
Entrée gratuite

**Maison sociale Huberte d'Hoker
Activités manuelles parents-enfants**

Pour inventer et laisser parler son imagination en famille.

1^{er} et 3^e samedi du mois de 14h à 16h
Pour les enfants de 3 à 12 ans accompagnés d'un parent
Samedi 6 et 20 novembre
Samedi 4 décembre

Les invitations du Mardi

Avec le Centre d'informations des droits des femmes et de la famille (CIDFF) 1 fois par trimestre :
Informations juridiques dans tous les domaines de la vie quotidienne (scolarité, logement, droits...)

Une rencontre aura lieu le mardi 7 décembre de 14h à 16h sur le thème « des droits des femmes seules »



Participez au grand concours des illuminations de votre appartement, maison ou commerce. Des places de cinéma à gagner avec Pathé Montataire ainsi que des récompenses qui seront offertes par la Municipalité et la Régie communale du câble et de l'électricité.

Les bulletins d'inscriptions seront disponibles à l'accueil des services techniques, de la mairie principale, de la mairie annexe des Martinets et chez les commerçants de notre ville à partir du 15 novembre.

La date limite d'inscription est fixée au 15 décembre 2010.

Pour tout renseignement : 03 44 64 45 45

Super loto

Le comité de jumelage Montataire-Finsterwalde vous invite à participer à son super loto !
Dimanche 7 novembre 2010 à 14h
Salle des sports Marcel Coene
Avenue Guy Moquet
Ouverture des portes à 12h30



Échange Franco-Allemand

Reprise des cours d'allemand
Séances hebdomadaires de 1h15
Débutant/moyen : le lundi à 18h (début des cours le 4 octobre)
Moyen/perfectionnement : le jeudi à 18h (début des cours le 7 octobre)
Coût : 40€ par trimestre
Local Elsa Triolet – 2^e étage
Avenue Anatole France
Renseignements auprès de Jacques Claux au 03 44 27 51 19 ou 06 23 22 92 39

**VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 NOVEMBRE
VENTE EXCEPTIONNELLE
DE 20 MAISONS EN BOIS BBC**



VOTRE
MAISON
4 PIÈCES
À PARTIR DE
185 000 €*

RENDEZ-VOUS À MONTATAIRE

Hôtel de Ville, Place Auguste Génie
De 10h à 19h sans interruption

Pour tous renseignements
06.10.68.06.79

SCCV
DOMAINE DES TERTRES

www.actis-immeubles.com

* Prix en TVA 5,5% parage et parking inclus, valable du 5 au 6 Novembre, dans la limite des stocks disponibles, sous conditions de recevance et d'égibilité.

GROUPE COMMUNISTE ET REPUBLICAIN

Quelle société ! Quel système !
Avec cette réforme des retraites -
qui est plutôt une régression - on veut nous
faire croire qu'il n'y a pas d'autre choix que
de travailler jusqu'à 67, 70 ans pendant
que les jeunes connaissent des taux de chô-
mage de 20, 30 voire 50 % dans certains
quartiers !

Oui la durée de vie s'allonge et
tant mieux, mais d'une part la
durée de vie en bonne santé n'est pas la
même pour tout le monde et d'autre part,
pourquoi la retraite ne serait-elle pas le
départ d'une autre vie au-delà du travail ?
L'argent existe pour financer les retraites,
il faut avoir le courage politique d'aller le
chercher là où il est dans la finance, les
grandes fortunes qui ne prospèrent que
grâce au travail des salariés. Nul besoin
d'augmenter la durée de cotisation comme
le souhaitent le gouvernement, le Président
et certains à gauche.

Mais l'actualité des retraites est confortée
à Montataire par la situation de GOSS. Les
élus communistes et républicains veulent
apporter tout leur soutien aux salariés de
l'entreprise, à leurs propositions pour empê-
cher les licenciements. Comment accepter
sans réagir la perte de plus de la moitié des
effectifs de l'usine avec les conséquences
humaines qu'elle implique, mais aussi les
craintes pour l'avenir qu'elle génère ?

Licenciements chez GOSS, chômage chez
ARCELOR, inquiétudes chez STILL, notre
pays a besoin d'une véritable politique in-
dustrielle à l'image de ce que font les al-
lemands qui vont même être en capacité
d'augmenter les salaires de 3 %. L'Etat
allemand serait-il moins capitaliste que le
notre ? Bien sûr que non, mais les choix
faits s'appuient certainement un peu moins
sur la finance.

Retraite, emploi, pouvoir d'achat, fiscali-
té... santé, logement, éducation... tous les
secteurs de la vie quotidienne sont touchés
par la politique qui ne vise qu'à servir les
riches.

Nous ne l'acceptons pas.

Les élus du groupe
communiste et républicain

GROUPE SOCIALISTE, RADICAL ET APPARENTÉ

Une crise profonde

À l'heure où nous écrivons cette chronique
(le 21/10/2010), le pays est au cœur d'un
mouvement social qui s'amplifie.

Le gouvernement parlait d'un mou-
vement qui devait s'essouffler !
Il n'en est rien !!

Les syndicats devaient se diviser, Il n'en est
rien !.

Les étudiants et collégiens devaient rester
en classe ; Il n'en est rien !

À Montataire toutes les manifestations
qui ont regroupé à chaque fois plusieurs
milliers de personnes **se sont passées**
dans le calme même si plusieurs cars de
CRS étaient en stationnement pour une in-
tervention voir même une provocation afin
de faire paraître une image négative des
manifestations et de Montataire. **Saluons**
au passage le service Prévention et Mé-
diation de notre ville qui a su entourer cor-
rectement ces manifestations.

Les étudiants et collégiens ne pensent pas
à leur retraite. **Ils pensent surtout comme**
nous tous, que travailler jusqu'à 62 ou 67
ans n'a aucun sens Ils ne pensent pas à
eux mais à **leurs parents, qui pour beau-**
coup, sont usés par le travail et le stress
bien avant 60 ans ! Ils pensent aussi
qu'allonger le travail des uns aura des ré-
percussions sur leur vie professionnelle et
que de ce fait ils auront encore beaucoup
plus de difficultés à trouver un emploi.

Le PS désapprouve la proposition du gou-
vernement qui consiste à accepter la sup-
pression du bouclier fiscal (que nous avons
toujours réclamé) en contre partie de la
suppression de l'ISF. En effet, ce serait un
marché de dupes et un cadeau encore plus
important aux Français les plus riches : 700
millions d'euros contre 4 milliards.

À Montataire, les salariés de Goss, d'Arcelor
et de Still sont victimes des choix du gou-
vernement, de son absence de politique in-
dustrielle et de son incapacité à faire face à
la crise. Nous devons leur témoigner notre
solidarité et leur apporter notre aide.

Les élu(e)s du Groupe Socialiste,
vous reçoivent
tous les samedis (sans rendez-vous)
de 11h à 12h en Mairie
Retrouvez-nous sur internet :
<http://montataire.parti-socialiste.fr/>
(Contacts : psmontataire@yahoo.fr
ou 03 44 64 44 34).

Le Groupe Socialiste

GROUPE PARTI OUVRIER INDEPENDANT

La tribune de ce groupe ne nous est pas
parvenue.

Le combat d'une vie

Lorsque les gens traversent des drames, on compatit. Et quand ils en font le combat d'une vie, on les admire. C'est ce sentiment que Madame Stassart inspire quand on l'écoute raconter cette longue bagarre qu'elle mène depuis plus de 50 ans contre le handicap.

Nous avons commencé somme toute assez banalement : la vie à Montataire, que Madame Stassart n'a presque jamais quittée depuis sa naissance. Tout juste quelques mois à Nogent après son mariage, le temps d'une escapade et de faire construire une maison rue Henri Barbusse. Tout près de la rue de la République où ses parents tenaient le magasin de cycle Peugeot. « Dès que je ne vois plus mon clocher, je suis perdue » explique-t-elle pour dire son attachement à cette ville.

Et puis très vite, nous sommes entrés si l'on peut dire dans le vif du sujet : le handicap. Qui avait monopolisé, mobilisé presque toute sa vie. Et celle de son époux. Leur existence se confondait avec ce combat. Ça a commencé il y a longtemps, quand Viviane, leur fille de deux ans est devenue handicapée à la suite d'une encéphalite : « Lorsque j'ai récupéré Viviane à l'hôpital, se souvient Noëly Stassart, elle ressemblait à un légume. » C'est le basculement. Alors que tout les prédestinait à une existence que Madame Stassart qualifie de privilégié, ils écoperont aussi de leur lot de souffrance : « c'est le plus dur que j'ai eu à porter dans ma vie » avoue-t-elle. Mais pas question pour autant de sombrer dans le désespoir et surtout de se replier sur soi. Une fois passé le moment de stupeur, cette désormais mère d'enfant handicapée prend le problème à bras le corps. Alors qu'on est à une époque où l'on cache les handicapés, Madame Stassart brise le silence et propose aux parents dont les enfants fréquentent le Clos du nid de fonder une association de parents : « Ils étaient tous malheureux dans leur coin. On déposait les enfants le matin à l'éducatrice et chacun rentrait de son côté. » Tous y voient la possibilité de pouvoir enfin échanger avec des gens qui vivent la même chose qu'eux. C'est aussi l'occasion de pouvoir prendre part au fonctionnement de la structure qui accueille leur enfant. Noëly Stassart rencontre ensuite, Monsieur Delaunay, le directeur général du Clos du Nid de l'Oise pour lui expliquer la démarche des parents et proposer une collaboration entre professionnels et parents. À une époque, nous sommes fin des années 60, où les handicapés n'ont aucune place dans la société et où les professionnels de la santé n'ont pas l'habitude d'informer sur leur pratique, c'est un vrai tour de force. Il fallait avoir une personnalité bien trempée pour oser

«

Vu notre situation privilégiée, nous n'avons aucune raison de réfléchir au handicap. Si cela ne nous était pas arrivé, nous serions passés à côté comme tout le monde. Il faut être dedans pour se sentir concerné.

»

Noëly Stassart



imaginer une telle structure : « on rassemblait les parents, les enfants et les professionnels et on organisait des sorties auxquelles tout le monde participait. On allait au spectacle, on faisait des pique-niques... Ça nous faisait du bien de nous retrouver ensemble et de pouvoir faire quelque chose pour nos enfants. » Noëly Stassart a même entraîné les parents en Lozère pour rencontrer l'Abbé Oziol qui avait créé la première structure Clos du Nid : « On est allé voir comment ils travaillaient là-bas car ils avaient des années d'avance sur nous. » Depuis qu'elle se bat, Noëly Stassart n'a jamais jeté l'éponge, cédé au découragement. Pourtant, elle aurait pu car ça n'a pas toujours été simple : « il y avait plein de choses qu'on ne pouvait pas faire, plein d'endroits où on ne pouvait pas aller car il n'y avait presque rien d'accessible aux personnes handicapées. Pour organiser les vacances, c'était un vrai casse-tête. » Mais elle et son mari ont continué, refusant coûte que coûte, d'abandonner leur rôle de parent à l'institution. Il faut dire que Noëly est dotée d'une incroyable énergie et d'une volonté à toute épreuve. Pas étonnant donc qu'elle ait fini directrice financière avec seulement un bac en poche et, surtout, une

interruption professionnelle de onze ans ! Finalement Noëly Stassart n'a rien sacrifié, elle a tout mené de front : son rôle de mère, d'épouse, sa carrière professionnelle, son engagement....

Et tout ça sans jamais se plaindre. Car si Noëly Stassart raconte son itinéraire avec fierté, elle répète souvent qu'elle a été, malgré tout, gâtée par la vie : « Nous n'avons pas eu d'autres problèmes. Au moins, on pouvait se payer une nourrice à domicile quand on le souhaitait. Il y a des parents qui ne pouvaient même pas sortir. »

Alors Noëly ne se raconte pas d'histoire : « Vu notre situation privilégiée, nous n'avons aucune raison de réfléchir au handicap. Si cela ne nous était pas arrivé, nous serions passés à côté comme tout le monde. Il faut être dedans pour se sentir concerné. »

C'est d'ailleurs ce qui lui fait dire que « seules les personnes qui y sont confrontées peuvent parler du handicap ». C'est cette voix qu'elle tente de faire entendre au sein du CCAS de Montataire où elle représente les handicapés depuis 18 ans.

JADE News

Sous le signe de la Solidarité Internationale Et de l'Engagement Citoyen des Jeunes... Vous avez été nombreux à venir découvrir la future action de solidarité conduite par un groupe de jeunes.

Le marché solidaire, la collecte de vêtements, la diffusion de films et débat ainsi que le salon de thé, ont permis des rencontres et des échanges riches.

Les jeunes ainsi que toute l'équipe de JADE, vous remercient pour votre précieuse contribution !

L'intégralité des fonds, sera remise directement aux habitants du village d'Oudaya lors du prochain séjour solidaire dans le village.

www.associationjade.com

Le PAIJ
L'Association Jade et la ville de Montataire, ont créé l'opération « 1 Action Citoyenne, 1 Permis pour la Vie ».

Dix jeunes, de 18 à 25 ans, domiciliés sur le territoire s'engageront en décembre 2010, à réaliser une action citoyenne et bénévole, de 105 heures, dans le domaine social, humanitaire ou environnemental. Ils recevront, en contrepartie, une bourse pour les aider à financer leur permis de conduire.

Les jeunes engagés peuvent déposer leur candidature jusqu'au 10 novembre 2010, au PAIJ (lettre de motivation et CV). Faites vite, les places sont comptées !

Le service Point Écoute
Nous saluons l'arrivée de deux nouvelles psychologues dans l'équipe du Point Écoute à qui nous souhaitons la bienvenue !

Anne-Marie et Maud sont à votre disposition, aux cotés de Leïla et Tiphaine, éducatrices spécialisés, pour vous recevoir et répondre à vos questions.

Le Point Écoute propose une permanence téléphonique au 06 08 54 04 49. N'hésitez pas à appeler !!

Marché de Noël

Le Montataire Basket-Ball organise un grand marché de Noël le samedi 27 novembre de 9h30 à 18h30 à la salle Marcel Coene. Vous y trouverez entre autre du champagne, des vins fins d'Alsace, des jouets en bois, des fleurs séchées, un fleuriste, le pâtissier de Mouy, la maroquinerie Blas, des bijoux fantaisies, du loisirs créatif, des gâteaux alsaciens, des bonbons, des aquarelles, des boissons fermentées, des poupées en tissu, de la confiture artisanale, des portraits sur toile, un stand vietnamien, un stand photo... et bien d'autres...

Les annonces des naissances, mariages et décès font l'objet d'une autorisation de la famille. Sans autorisation de sa part, nous ne pouvons pas publier l'annonce.

Ils sont nés
Août 2010
Le 22 : GLIGORIJEVIC--MLADENOVIC Evan
Le 29 : CAUDRON Célia
Le 30 : MANGILA ENDONGO Sophiane

Septembre 2010
Le 8 : LUYENGO-NKILUTADIDI Kallen
Le 10 : MEDJAHED Walid

Ils se sont mariés
Septembre 2010
Le 4 : MAUREAU Michaël et TCHADJI Laurine
Le 18 : ESANNARHI Mohamed et BOUCHANE Noura
Le 25 : FALLOUKI Imad et YHUEL Myriam

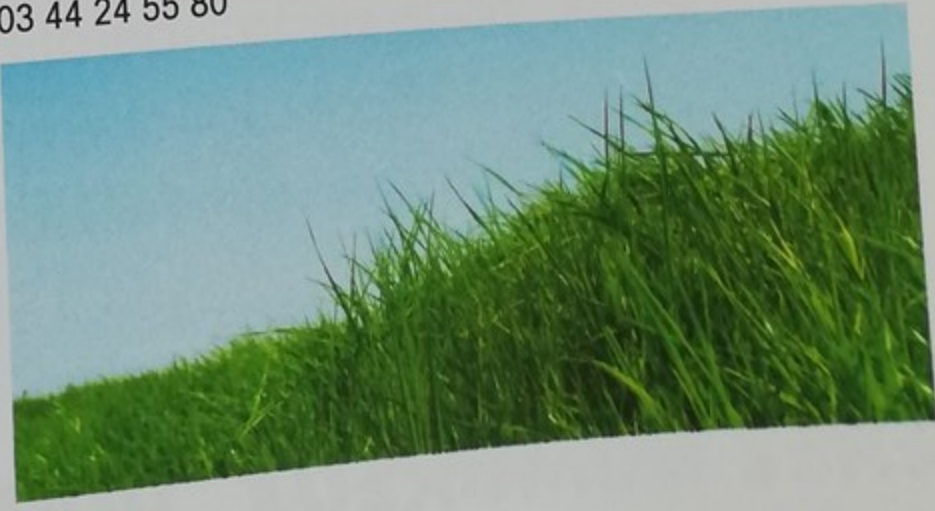
Ils sont décédés
Août 2010
Le 29 : REAUX Claude, 63 ans

Septembre 2010
Le 3 : DARRAS-LESIMPLE Léone veuve ARNULL, 77 ans
Le 6 : CHESNEAU Gaëtan, 83 ans
Le 9 : DESCROIX Roger, 70 ans
Le 12 : PINEL Michel, 63 ans
Le 13 : DELAPLACE Monique, épouse RAGOT, 76 ans
Le 23 : LIGNEREUX Liliane, 82 ans
Le 25 : CAETANO Sergio, 28 ans

LES JARDINS DE « MON TA TERRE »

- épouvantails...
- coccinelles...
- fruits...
- fleurs...
- graines...
- légumes...
- gants...
- râteaux...
- potirons...
- potagers...
- binettes...

Si ces mots vous parlent, Nous vous invitons à une rencontre sur un grand projet autour d'une « Balade potagère sur Montataire pour Toutes et Tous » Le mardi 7 décembre 2010 à 9h00 à la Maison sociale Huberte d'Hoker autour d'un petit déjeuner. 9 rue Henri Barbusse à Montataire 03 44 24 55 80



Budget!

À partir du 5 novembre, la municipalité informera et consultera les habitants sur le budget de la ville. Nous vous convions par conséquent à venir participer à la réunion de votre quartier pour donner votre avis, exprimer vos attentes, vos inquiétudes. Votre présence est essentielle car les

finances municipales sont dans une situation grave qui pourraient remettre en cause les services publics de la ville : crèches, écoles, cantines, centre de loirs, service social, personnes âgées... Il est donc urgent que nous en parlions ensemble, élus et habitants rassemblés.



Montataire
VILLE DE L'OISE

**VOTRE
PRESENCE
COMPTTE !**

- Salle Résidence Hélène : Vendredi 5 novembre > 20H00
- Salle des fonds de Nogent : Mardi 9 novembre > 18H30
- École Danièle Casanova : Jeudi 18 novembre > 19H00
- École Henri Wallon : Vendredi 26 novembre > 18H30
- École Paul Langevin : Vendredi 3 décembre > 19H00
- École Maurice et Lucie Bambier : Mardi 07 décembre > 18H00
- Salle Elsa Triolet : Jeudi 16 décembre > 18H00
- Salle de la Libération : Mardi 1^{er} février > 18H30
- École Joliot Curie : Mardi 8 février > 18H30
- Salle RCCEM : Vendredi 11 février > 19H00
- Salle CLSH : Jeudi 17 février > 18H30

VENEZ NOMBREUX, VOUS Y ÊTES LES BIENVENUS !